

- Les firmes canadiennes pourront maintenant plus facilement développer leur marché et opérer aux États-Unis grâce à de meilleures garanties d'accès au marché et à la simplification des formalités à la frontière pour le personnel de l'industrie des services et d'autres gens d'affaires.
- Les gouvernements restent libres de réglementer les services visés, à condition de s'abstenir de toute discrimination.

Les industries de services peuvent s'attendre à une expansion importante, par suite des possibilités d'échanges directs avec les États-Unis et de l'augmentation de la demande sur le marché national des services, entraînée par de nouveaux flux d'investissements et une hausse du revenu disponible des consommateurs.

Préparée par le gouvernement du Canada, cette publication fait partie d'une série d'analyses sur les conséquences de l'Accord pour les divers secteurs de l'économie canadienne. Ces analyses sectorielles font suite à une étude de l'impact macro-économique de l'Accord publiée en janvier par le ministère des Finances.

Pour de plus amples renseignements contactez:

Ann Collins  
Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires extérieures  
Tél.: (613) 995-1874